

Conseil d'école du vendredi 18 octobre 2013

19, rue du Nécotin
45 000 Orléans

Tél : 02 38 84 42 02

Représentant la commune: Jean-Luc Poisson (élu) ; Patricia Charles (direction de l'éducation)

Représentant les DDEN: Marie-Georges Reno

Représentants des parents d'élèves: Nadège Fresneau, Eliane Durand, Catia Quintas, Céline Poisson, Christine Amorim, Carole Erba, Hervé Jegou, Laila Housny.

Référente périscolaire : Emilie Tricard

L'équipe enseignante.

- résultat des élections

Douze parents se sont présentés. Ils sont tous élus. La participation a été équivalente à celle de l'an passé : 135 votants pour 338 inscrits. Les élus ont obtenu 104 voix pour 31 bulletins nuls (pour cause de ratures ou annotations le plus souvent).

- attributions du conseil d'école

M. le Directeur rappelle les attributions du Conseil d'École.

Sur proposition du directeur de l'école, le Conseil d'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école.
2. Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
3. Donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
5. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers, l'organisation des aides spécialisées.

- bilan de la coopérative 2012/2013

Les comptes ont été soumis et approuvés par les vérificateurs.

Ils n'ont fait aucune remarque. Au 1er septembre 2012, nous avions 4.496,84 € en caisse. Au 1er septembre 2013, il y avait en caisse 3.649,31 €.

mél : ec-necotin-orleans@ac-orleans-tours.fr

site : ec-necotin-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr

- **présentation du projet d'école**

Il se décline suivant les objectifs suivants. Chaque année, l'équipe enseignante rédige un avenant des actions qui y sont prévues.

Un but unique : Améliorer les résultats des élèves.

Le travail en équipe

Améliorer la progressivité des apprentissages.
Améliorer les liaisons inter-cycles.
Aborder collégalement les réponses pédagogiques aux difficultés de certains élèves.

Le travail en classe

Développer le langage oral pour structurer la pensée
Renforcer la conscience mathématique.
Entraîner les élèves à la réflexion.
Respecter toutes les étapes de l'apprentissage en réduisant les phases de découverte et de révision, en renforçant les phases d'entraînement et de mémorisation.

Les aides en direction des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage et la prise en charge des élèves à besoin particulier et la prise en charge des élèves à besoin particulier
Établir les modalités d'intervention du RASED, du poste de soutien, du poste de CLIN, de l'assistant pédagogique et des AVS.

Le parcours culturel et artistique des élèves.

Donner du sens aux actions culturelles et artistiques. (projet avec les Dumistes)
Mobiliser les ressources locales pour découvrir le patrimoine et les différents lieux de culture nécessaires à l'acquisition des connaissances.
Solliciter et utiliser les ressources numériques.

La vie scolaire et citoyenne et la liaison avec les familles, la commune et les autres partenaires.

Donner du sens (ou donner toute son importance) aux piliers 6 et 7 du socle commun.
Impliquer les élèves et leurs familles dans la vie de l'école et donner du sens aux valeurs citoyennes.
Faire des rencontres de parents des moments d'échanges utiles aux apprentissages.
Renforcer le lien avec les partenaires de la petite enfance en vue d'une meilleure prévention dès la TPS.

- **périscolaire :**

La référente périscolaire présente les différents ateliers de la pause méridienne et du soir.

- **présentation des projets de l'année**

CP: - ateliers artistiques au Musée des Beaux Arts
- poursuite du projet jardin
- liaison GS/CP: USEPiades (rencontre sportive encadrée par les CM2) et rallye lecture.

CE1: - ateliers artistiques au Musée des Beaux Arts
- poursuite du projet jardin
- visites au Muséum
- sortie au Musée de la magie
- participation à l'action « Album au cycle2 »

Cycle 2

- intervention d'un dumiste
- participation à deux spectacles musicaux proposés par les JMF
- spectacle de fin d'année « Juke Box » dans le cadre des 50 ans de l'école.

CE2: - Projet écriture avec l'association VEFA
- participation au salon du livre
- création d'un livre
- travail avec les PS/ MS: lire en maternelle; création de jeux
- travail avec la Maison de Repos Alice Lemesle

CM1 : - participation à la Fête de la science
- sortie au Musée des Beaux Arts

CM2: - participation à la Fête de la Science
- projet artistique avec exposition au Musée des Beaux Arts sur le thème de la « Forêt de Sumatra » avec classes du collège Jean Rostand, dans le cadre de leur projet UNESCO.
- ateliers au Musée des Beaux Arts
- APERIades en fin d'année scolaire

Cycle 3

- intervention d'un dumiste
- poursuite du projet jardin
- participation à deux spectacles musicaux proposés par les JMF
- spectacle de fin d'année « Juke Box » dans le cadre des 50 ans de l'école.
- sortie au musée de l'école de Chalettes + visite « eau & nature »
- exposition à l'école « Ecole Loiret »

- **présentation des résultats de l'enquête sur la semaine de 4,5 jours**

Le directeur projette un diaporama élaboré par la commune. Il présente les résultats de l'enquête menée auprès des parents d'élèves orléanais.

Ensuite, le Conseil assiste à la présentation de plusieurs scénarios possibles quant à la mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Il est bien précisé que ce ne sont que des pistes de travail et que rien n'est encore décidé, mais qu'une fois les décisions prises, les mêmes règles de fonctionnement s'appliqueront à toutes les écoles.

Il faut savoir que le Directeur Académique a demandé à la commune de se déterminer pour le 31 décembre.

L'application de cette réforme fait apparaître beaucoup d'inquiétude chez les parents et de perplexité chez les enseignants. La psychologue scolaire rappelle ce que cette réforme est censée apporter.

La gratuité des ateliers qui seront proposés n'est pas encore décidée. Il est rappelé que les ateliers périscolaires proposés actuellement sont payants en fonction du quotient familial.

Conclusion et proposition du conseil:

Le Conseil opte pour la matinée du samedi à une très large majorité.

Les horaires choisis sont :

- matinée : 9h00 / 12h00
- après-midi : 13h45 / 16h /
- TAP : 16h / 16h45
- récréation jusqu'à 17h
- périscolaire jusqu'à 18h

- **2014 : notre école fête ses 50 ans**

En 2014, l'école fêtera ses 50 ans le vendredi 13 juin 2014.

Les parents proposent que la fête ait lieu un samedi.

Une exposition est prévue au sein de l'école du 14 au 28 mai. Elle a pour sujet « Les enfants dans le Loiret dans les années 1830-1889 ».

Une bibliomalle « L'école autrefois » circulera également dans les classes entre le 2 avril et le 21 mai.

Le contenu et l'organisation de la fête seront établis au cours d'une réunion en décembre prochain.

- présentation de l'accompagnement éducatif

Après la classe, les élèves peuvent s'inscrire à des activités gratuites proposées par l'école dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Ce dispositif n'existe que dans l'éducation prioritaire.

Le choix des activités se fait en coordination avec le service périscolaire, car d'autres activités sont proposées le midi et le soir par la commune.

Voici les ateliers proposés : aide au travail scolaire (un jour par niveau de classe), pétanque, internet et danse le lundi, cyclo, anglais et danse le mardi, handball, anglais et théâtre le jeudi, hockey, jardinage et atelier du peintre le vendredi.

Les activités sont réparties sur quatre périodes de 7 à 8 semaines chacune.

- questions des parents élus

Les parents demandent que la venelle de l'école soit désherbée (cf Conseil d'école du 7/6/2013). Cela n'a pas été fait depuis l'été dernier et donne un air sinistre à l'école. L'intervention des parents auprès de M. Poisson aura été salutaire. Reste le bas du grillage de la cour à faire et une poubelle à installer dans la venelle, du côté de l'entrée de la cour, contre le grillage.

La question de la sécurité dans la venelle est à nouveau abordée (cf CR du 4/11/2011 et 7/6/2013). Les piétons continuant à croiser les véhicules, le Conseil souhaite savoir qui est responsable en cas d'accident.

Serait-il possible d'ouvrir le préau situé du côté de la rue du Nécotin pour en faire l'entrée des élèves ? Pour les familles comme pour les collégiens, il ne serait de ce fait plus intéressant de couper au travers de la venelle. Son usage devenant uniquement réservé aux personnels de l'école, tout danger serait écarté.

Les parents élus informent le Conseil des actions qu'ils ont prévues :

- Braderie de printemps le dimanche 6 avril 2014 dans la cour de l'école
- Première Bourse aux jouets dans la salle Belle-Croix le dimanche 24 novembre.

Ils demandent s'il serait possible que le défilé carnavalesque des maternelles puisse venir dans la cour de l'élémentaire. Le directeur et les membres du Conseil n'y voient aucun inconvénient.

- mise en conformité du règlement intérieur de l'école

Au vu de l'heure tardive, le Directeur propose de se charger seul de ce point. Les changements étant mineurs (horaires des APC...), le Conseil accepte.

Le Directeur remercie l'assemblée et clôt la réunion.

André Chwalczynski



PJ : Le nouveau règlement intérieur de l'école.